

J CANADA. PARLEMENT. SENAT.
103
H43 Procès-verbaux.
1930
(session spéciale)





(1)

379

No 1

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Session _____ *Spéciale*

Lundi, 8 septembre, 1930

Le Sénat se réunit aujourd'hui à onze heures et demie de l'avant-midi, étant la première session du dix-septième Parlement du Canada, convoqué par proclamation.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Little,	Raymond,
(sir Allen),	Foster (Alma),	Logan,	Riley,
Barnard,	Foster	MacArthur,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Macdonell,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Martin,	Ross,
Béland,	Gillis,	McCormick,	Schaffner,
Belcourt,	Girroir,	McDonald,	Sharpe,
Bénard,	Gordon,	McDougald,	Sinclair,
Black,	Graham,	McGuire,	Smith,
Blondin	Green,	McLean,	Spence,
(président),	Griesbach,	McLennan,	Stanfield,
Bourque,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Taylor,
Calder,	Haydon,	Molloy,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	Murdock,	Tobin,
Copp,	King,	Murphy,	Todd,
Crowe,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Curry,	Laird,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	Lemieux,	Planta,	Webster,
Daniel,	Legris,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly,	L'Espérance,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lessard,	Prevost,	Wilson (Sorel).
Fisher,	Lewis,	Rankin,	

Les membres du Sénat sont informés qu'une commission sous le grand sceau a été émise nommant l'honorable Pierre Edouard Blondin, Président du Sénat.

Ladite commission est alors lue par le greffier, comme suit:—

CANADA

WILLINGDON.

[L.S.]

George Cinq, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.

A l'honorable Pierre Edouard Blondin, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, dans Notre Puissance du Canada, sénateur et membre du Conseil privé.

H. GUTHRIE, Procureur général,
Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, reposant une confiance spéciale en votre loyauté, votre intégrité et votre capacité, Nous vous avons constitué et nommé et par les présentes Nous vous constituons et vous nommons, vous, ledit Pierre Edouard Blondin, président du Sénat;

Pour, par vous, ledit Pierre Edouard Blondin, avoir, tenir et remplir, durant Notre plaisir, ladite charge de Président du Sénat, avec tous les pouvoirs, droits, autorités, privilèges, profits, émoluments, et avantages appartenant légitimement à ladite charge.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de septembre, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne le vingt et unième.

Par ordre.

C. H. CAHAN,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable Président prend alors place au fauteuil au pied du Trône, conduit par l'honorable sénateur Willoughby et l'honorable sénateur Dandurand, et précédé du gentilhomme huissier de la Verge Noire.

La Masse est déposée sur la Table.

Ordonné, qu'elle soit portée devant l'honorable Président.

PRIÈRES.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 29 août 1930.

MONSIEUR,—Je suis commandé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer que le Très Honorable L. P. Duff dans sa qualité de suppléant du Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la session du Parlement du Dominion lundi midi, le 8 septembre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'Orateur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable

L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

L'honorable Président informe le Sénat que le greffier a reçu de l'honorable Secrétaire d'Etat pour le Canada, des certificats indiquant que

L'honorable Rodolphe Lemieux,
Edmund William Tobin, écuyer,
Georges Parent, écuyer,
Jules Edouard Prévost, écuyer,
Lawrence Alexander Wilson, écuyer,
L'honorable John Ewen Sinclair, et
L'honorable James H. King,

respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que plusieurs sénateurs attendent d'être présentés.

L'honorable Rodolphe Lemieux est présenté par l'honorable sénateur Dandurand et l'honorable sénateur Graham et il présente le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable Rodolphe Lemieux, C.R., B.C.L., LL.D., de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale de Rougemont, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingt et unième.

Par ordre.

FERNAND RINFRET,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Lemieux s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Lemieux a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable John Ewen Sinclair est présenté par les honorables sénateurs Dandurand et McArthur, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable John Ewen Sinclair, de Emerald, province de l'Île du Prince-Edouard, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce septième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingt et unième.

Par ordre.

FERNAND RINFRET,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Sinclair s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Sinclair a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable James H. King est présenté par les honorables sénateurs Belcourt et Graham, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé l'honorable James H. King, M.D., C.M., F.A.C.S., LL.D., de la cité de Cranbrook, province de la Colombie britannique, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion; et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand-commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce septième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingt et unième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur King s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur King a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Subséquentement, le très honorable Lyman Poore Duff, délégué du Gouverneur général, étant venu et ayant pris place au pied du Trône,

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du très honorable délégué du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable Président dit:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai reçu ordre du très honorable délégué du Gouverneur général, de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais à trois heures cet après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au très honorable délégué du Gouverneur général de se retirer.

Les Communes se retirent.

Le Sénat reprend sa Séance.

L'honorable Edmund William Tobin est présentée par les honorables sénateurs Dandurand et Bureau, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Edmund William Tobin, de Bromptonville, province de Québec, dans Notre Dominion du Canada.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale de Victoria, dans Notre province de Québec et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Sénat du Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les

lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne le vingt et unième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Tobin s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Tobin a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable George Parent est présenté par les honorables sénateurs Dandurand et Tessier, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A Notre fidèle et bien-aimé Georges Parent, C.R., de la cité de Québec, province de Québec, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer.

SALUT:

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale de Kennebec, dans Notre province de Québec et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les

fins susdites, dans le Sénat du Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne le vingt et unième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,
Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Georges Parent, s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Georges Parent a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867*, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une autre communication du secrétaire du Gouverneur général, comme suit:

CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

OTTAWA, le 29 août 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir formellement la session du Parlement du Dominion lundi le 8 septembre à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur l'Orateur,
Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

L'Honorable
L'Orateur du Sénat,
Ottawa.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera, restera ajourné jusqu'à cet après-midi à deux heures et demie.

Le Sénat s'ajourne.

DEUXIEME SEANCE

Deux heures et trente du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Little,	Raymond,
(sir Allen),	Foster (Alma),	Logan,	Riley,
Barnard,	Foster	MacArthur,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Macdonell,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Martin,	Ross,
Béland,	Gillis,	McCormick,	Schaffner,
Belcourt,	Girroi,	McDonald,	Sharpe,
Bénard,	Gordon,	McDougald,	Sinclair,
Black,	Graham,	McGuire,	Smith,
Blondin	Green,	McLean,	Spence,
(président),	Griesbach,	McLennan,	Stanfield,
Bourque,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Taylor,
Calder,	Haydon,	Molloy,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	Murdock,	Tobin,
Copp,	King,	Murphy,	Todd,
Crowe,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Curry,	Laird,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	Legris,	Planta,	Webster,
Daniel,	Lemieux,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly	L'Espérance,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lessard,	Prevost,	Wilson (Sorel).
Fisher,	Lewis,	Rankin,	

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue, son président, l'honorable George Black, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des Communes m'a élu son président, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leur devoir envers leur Roi et le pays réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de la parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter de la manière la plus favorable leurs délibérations.

L'honorable Président du Sénat alors dit:

M. le PRÉSIDENT,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des Communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence. Il lui accorde et, en toute occasion, saura reconnaître ses privilèges constitutionnels.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables Membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

Il me fait grand plaisir de m'associer à vous dans l'exécution des importants devoirs que vous serez bientôt appelés à remplir pendant cette première session du dix-septième parlement du Canada.

La nécessité d'étudier à fond la situation économique exceptionnelle qui a entraîné le chômage m'a engagé à vous convoquer plus tôt qu'à l'ordinaire. Vous aurez à examiner plusieurs mesures législatives, entre autres certains amendement à la Loi des douanes et au Tarif douanier. Elles contribueront largement, on l'espère, à remédier aux conditions anormales qui existent aujourd'hui.

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des communes:

En vous invitant à considérer attentivement les questions importantes qui vous seront soumises, je prie la divine Providence d'orienter et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des Communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Willoughby présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Jules Edouard Prévost est présenté par les honorables sénateurs Dandurand et Graham, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Ledit bref est lu par le greffier comme suit:

CANADA

WILLINGDON

[L.S.]

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande, et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Notre fidèle et bien-aimé Jules Edouard Prévost, de St-Jérôme, province de Québec, dans Notre Dominion du Canada, Ecuyer.

SALUT: .

SACHEZ QUE, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, qu'en vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Dominion du Canada. Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dit Dominion et nous vous nommons pour la division électorale des Mille Isles, dans Notre province de Québec, et Nous vous commandons que, mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dit Dominion, en tous les temps et tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dit Dominion; et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Dominion du Canada, ce troisième jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent trente, et de Notre Règne la vingt et unième.

Par ordre,

FERNAND RINFRET,

Secrétaire d'Etat du Canada.

Ordonné que ledit bref soit inscrit au journal.

L'honorable sénateur Prévost s'approche de la Table et prête le serment prescrit par la loi, devant le greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Prévost a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, demain.

Sur motion de l'honorable sénateur Willoughby, il est

Ordonné: Que tous les sénateurs présents pendant cette session, composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mardi, 9 septembre 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mardi, 9 septembre 1930

No 1

8 septembre—Prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la première session du dix-septième Parlement. —(L'honorable sénateur Bénard).

No 2

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Mardi, 9 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Lewis,	Raymond,
(sir Allen),	Foster (Alma),	Little,	Riley,
Barnard,	Foster	Logan,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	MacArthur,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Macdonell,	Ross,
Béland,	Gillis,	Martin,	Schaffner,
Belcourt,	Girroir,	McCormick,	Sharpe,
Bénard,	Gordon,	McDonald,	Sinclair,
Black,	Graham,	McGuire,	Smith,
Blondin,	Green,	McLean,	Spence,
Bourque,	Griesbach,	McLennan,	Stanfield,
Bureau,	Hardy,	McMeans,	Tanner,
Calder,	Harmer,	Michener,	Taylor,
Casgrain,	Haydon,	Molloy,	Tessier,
Copp,	Horsey,	Paradis,	Tobin,
Crowe,	King,	Parent,	Todd,
Curry,	Lacasse,	Planta,	Turgeon,
Dandurand,	Laird,	Poirier,	Turriff,
Daniel,	Legris,	Pope,	Webster,
Donnelly,	L'Espérance,	Prévost,	White (Pembroke),
Farrell,	Lessard,	Rankin,	Willoughby,
Fisher,			Wilson (Sorel).

PRIÈRES.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat prend en considération le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bénard, appuyé par l'honorable sénateur Taylor:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 10 septembre 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 10 septembre 1930

No 1

9 septembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Bénard, secondée par l'honorable sénateur Taylor, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres.—(L'honorable sénateur Willoughby).

No 3

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi, 10 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Forke,	Little,	Robertson,
Barnard,	Foster (Alma),	Logan,	Robinson,
Beaubien,	Foster	MacArthur,	Ross,
Béique,	(sir George),	Macdonell,	Schaffner,
Béland,	Foster (St. John),	Martin,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Sinclair,
Bénard,	Graham,	McDonald,	Smith,
Black,	Green,	McGuire,	Spence,
Blondin,	Griesbach,	McLean,	Stanfield,
Bourque,	Harmer,	McLennan,	Tanner,
Bureau,	Hatfield,	McMeans,	Taylor,
Calder,	Haydon,	Michener,	Tessier,
Casgrain,	Horsey,	Molloy,	Tobin,
Copp,	Lacasse,	Paradis,	Todd,
Crowe,	Laird,	Planta,	Turgeon,
Dandurand,	Legris,	Poirier,	Turriff,
Daniel,	Lemieux,	Pope,	Webster,
Donnelly,	L'Espérance,	Prévost,	White (Pembroke),
Farrell,	Lessard,	Rankin,	Willoughby,
			Wilson (Sorel).

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:—

1. Copie d'un télégramme en date du 12 août 1930, adressé aux maires par le ministre du Travail, relativement à l'étendue du chômage.
2. Copie d'un télégramme et d'une lettre, en date du 12 août 1930, adressés aux gouvernements provinciaux par le ministre du Travail.
3. Réponses des gouvernements provinciaux au télégramme et à la lettre ci-dessus (2).

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bénard, appuyée par l'honorable sénateur Taylor:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et
Sur motion, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 11 septembre 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 11 septembre 1930

No 1

10 septembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Bénard, secondée par l'honorable sénateur Taylor, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres.—(L'honorable sénateur McMeans).

No 4

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi, 11 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Foster (Alma),	Lessard,	Robinson,
(sir Allen),	Foster	Lewis,	Ross,
Beaubien,	(sir George),	Logan,	Schaffner,
Béland,	Foster (St. John),	Macdonell,	Sharpe,
Belcourt,	Gillis,	McCormick,	Sinclair,
Bénard,	Girroir,	McDonald,	Smith,
Black,	Gordon,	McGuire,	Stanfield,
Blondin,	Graham,	McLean,	Tanner,
Bourque,	Griesbach,	McLennan,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Tessier,
Calder,	Hatfield,	Michener,	Tobin,
Casgrain,	Haydon,	Molloy,	Todd,
Copp,	Horsey,	Murdock,	Turgeon,
Crowe,	King,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	Lacasse,	Planta,	Webster,
Daniel,	Laird,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly,	Legrin,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lemieux,	Riley,	Wilson
Fisher,	L'Espérance,	Robertson,	(Rockcliffe).
Forke,			

PRIÈRES.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bénard, appuyée par l'honorable sénateur Taylor:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, et

Sur motion, il est

Ordonné: Que la continuation du débat sur ladite motion soit remise à demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 12 septembre 1930

Présentation des requêtes.	Lectures des requêtes.
Rapport des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 16 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelqu'argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 12 septembre 1930

No 1

11 septembre—Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Bénard, secondée par l'honorable sénateur Taylor, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour le gracieux discours qu'il a adressé aux deux Chambres.—(L'honorable sénateur Black).

No 5

PROCÈS-VERBAUX
DU
SÉNAT DU CANADA

 Vendredi, 12 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Foster	Logan,	Robertson,
(sir Allen),	(sir George),	MacArthur,	Robinson,
Beaubien,	Foster (St. John),	Macdonell,	Ross,
Béland,	Gillis,	Martin,	Schaffner,
Belcourt,	Gordon,	McCormick,	Sharpe,
Bénard,	Graham,	McDonald,	Sinclair,
Black,	Griesbach,	McGuire,	Smith,
Blondin,	Harmer,	McLean,	Stanfield,
Bourque,	Hatfield,	McLennan,	Tanner,
Bureau,	Haydon,	McMeans,	Taylor,
Calder,	Horsey,	Michener,	Tessier,
Copp,	King,	Molloy,	Tobin,
Crôwe,	Lacasse,	Murdock,	Todd,
Dandurand,	Laird,	Parent,	Turgeon,
Daniel,	Legris,	Planta,	Turriff,
Donnelly,	Lemieux,	Poirier,	Webster,
Farrell,	Lessard,	Pope,	White (Pembroke),
Fisher,	Lewis,	Prévost,	Willoughby,
Forke,	Little,	Riley,	Wilson
Foster (Alma),			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Conformément à l'Ordre du Jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la prise en considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement, et la motion de l'honorable sénateur Bénard, appuyée par l'honorable sénateur Taylor:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement; à savoir:

A SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE VICOMTE WILLINGDON, chevalier grand commandeur de l'Ordre très élevé de l'Etoile des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, chevalier grand commandeur de l'Ordre très éminent de l'Empire des Indes, chevalier grand-croix de l'Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat et

Ladite motion étant soumise à l'agrément de la Chambre, elle est résolue dans l'affirmative; et il est

Ordonné: Que ladite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à lundi prochain à huit heures et demie du soir.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 15 septembre 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION

Pour mardi, le 16 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelque argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, le 15 septembre 1930

No 6

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 15 septembre, 1930

Huit heures trente du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Forke,	Lewis,	Riley,
(sir Allen),	Foster (Alma),	Little,	Robertson,
Barnard,	Foster	Logan,	Robinson,
Beaubien,	(sir George),	MacArthur,	Ross,
Béique,	Gillis,	Macdonell,	Schaffner,
Béland,	Graham,	Martin,	Sharpe,
Belcourt,	Green,	McCormick,	Sinclair,
Bénard,	Griesbach,	McDonald,	Smith,
Black,	Hardy,	McGuire,	Spence,
Blondin,	Harmer,	McLean,	Stanfield,
Bourque,	Hatfield,	McLennan,	Tanner,
Buchanan,	Haydon,	McMeans,	Taylor,
Bureau,	Horsey,	Michener,	Tessier,
Calder,	Hughes,	Molloy,	Tobin,
Casgrain,	King,	Murdock,	Todd,
Copp,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Crowe,	Laird,	Parent,	Webster,
Dandurand,	Legris,	Planta,	White (Pembroke),
Daniel,	Lemieux,	Pope,	Willoughby,
Donnelly,	L'Espérance,	Prévost,	Wilson (Sorel),
Farrell,	Lessard,	Raymond,	Wilson
Fisher,			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Sur motion, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à mercredi prochain à neuf heures du soir.

Le Sénat s'ajourne.

SÉNAT DU CANADA

10 septembre, 1930

Heures écoulées du soir.

M. G. BLONDIN, Président

Membres du Sénat

Blair	Blair	Blair	Blair
Robertson	Robertson	Robertson	Robertson
Robinson	Robinson	Robinson	Robinson
Ross	Ross	Ross	Ross
Schäffer	Schäffer	Schäffer	Schäffer
Shirley	Shirley	Shirley	Shirley
Stewart	Stewart	Stewart	Stewart
Smith	Smith	Smith	Smith
Spence	Spence	Spence	Spence
Stanfield	Stanfield	Stanfield	Stanfield
Tanner	Tanner	Tanner	Tanner
Taylor	Taylor	Taylor	Taylor
Teasler	Teasler	Teasler	Teasler
Tobin	Tobin	Tobin	Tobin
Todd	Todd	Todd	Todd
Trotter	Trotter	Trotter	Trotter
Waters	Waters	Waters	Waters
Wright (Pembroke)	Wright (Pembroke)	Wright (Pembroke)	Wright (Pembroke)
Wright (St. John's)	Wright (St. John's)	Wright (St. John's)	Wright (St. John's)
Wilson (Sorel)	Wilson (Sorel)	Wilson (Sorel)	Wilson (Sorel)
Wilson	Wilson	Wilson	Wilson
(Rockcliffe)	(Rockcliffe)	(Rockcliffe)	(Rockcliffe)

AFFAIRES DE ROUTINE

Mercredi, 17 septembre 1930

Présentation des requêtes.

Lectures des requêtes.

Rapport des comités.

Avis de questions, d'interpellations
et de motions.

INTERPELLATION

Pour mercredi, le 17 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelque argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour mercredi, le 17 septembre 1930

No 7

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Mercredi, 17 septembre, 1930

Neuf heures du soir.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	Lewis,	Riley,
Barnard,	Foster	Little,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Logan,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	MacArthur,	Ross,
Béland,	Gillis,	Macdonell,	Schaffner,
Belcourt,	Gordon,	Martin,	Sinclair,
Bénard,	Graham,	McCormick,	Smith,
Black,	Green,	McDonald,	Spence,
Blondin,	Griesbach,	McGuire,	Stanfield,
Bourque,	Harmer,	McLean,	Tanner,
Buchanan,	Hatfield,	McLennan,	Taylor,
Bureau,	Haydon,	McMeans,	Tessier,
Calder,	Horsey,	Michener,	Tobin,
Copp,	Hughes,	Molloy,	Todd,
Crowe,	King,	Murdock,	Turgeon,
Dandurand,	Lacasse,	Paradis,	Turriff,
Daniel,	Laird,	Parent,	Webster,
Donnelly,	Legris,	Planta,	White (Pembroke),
Farrell,	Lemieux,	Pope,	Willoughby,
Fisher,	L'Espérance,	Prévost,	Wilson
	Lessard,	Rankin,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (2) intitulé: "Loi allouant des secours pour remédier au chômage", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat, lu pour la deuxième fois et il est

Ordonné: Qu'il soit renvoyé immédiatement au Comité général.

En conséquence, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme en comité général pour étudier ledit bill.

(*En comité*)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité a examiné ledit bill, qu'il rend compte de l'état de la délibération et demande l'autorisation de siéger de nouveau.

Ordonné: Que ledit bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour étude ultérieure en comité général, demain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat,

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Jeudi, 18 septembre 1930

Présentation des requêtes.	Lectures des requêtes.
Rapport des comités.	Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour jeudi, le 18 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelqu'argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour jeudi, le 18 septembre 1930

No 1.

17 septembre—La Chambre de nouveau en comité plénier sur le Bill 2 intitulé: "Loi allouant des secours pour remédier au chômage".—(L'honorable sénateur Robertson).

No 2.

17 septembre—Deuxième lecture Bill 3 intitulé: "Loi modifiant la loi des douanes".—(L'honorable sénateur Willoughby).

No 8

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Jeudi, 18 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Foster (sir George),	Lessard,	Rankin,
Barnard,	Foster (St. John),	Lewis,	Riley,
Beaubien,	Gillis,	Little,	Robertson,
Béique,	Girroir,	Logan,	Robinson,
Béland,	Gordon,	MacArthur,	Ross,
Belcourt,	Graham,	Martin,	Schaffner,
Bénard,	Green,	McCormick,	Sinclair,
Black,	Griesbach,	McDonald,	Smith,
Blondin,	Hardy,	McGuire,	Spence,
Bourque,	Harmer,	McLean,	Stanfield,
Buchanan,	Hatfield,	McLennan,	Tanner,
Bureau,	Haydon,	McMeans,	Taylor,
Calder,	Horsey,	Michener,	Tessier,
Copp,	Hughes,	Molloy,	Tobin,
Crowe,	King,	Murdock,	Todd,
Dandurand,	Lacasse,	Paradis,	Turgeon,
Daniel,	Laird,	Parent,	Turriff,
Donnelly,	Legris,	Planta,	Webster,
Farrell,	Lemieux,	Poirier,	White (Pembroke),
Fisher,	L'Espérance,	Pope,	Willoughby,
Forke,		Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du Jour, le Sénat s'ajourne à loisir et se forme de nouveau en comité général pour étudier le bill (2) intitulé: "Loi allouant des secours pour remédier au chômage."

(En comité)

Subséquentement, le Sénat reprend sa séance, et

L'honorable sénateur Beaubien, dudit comité, rapporte que le comité, ayant examiné ledit bill, l'a chargé d'en faire rapport, sans amendement, au Sénat.

Avec la permission du Sénat,

Ledit bill est alors lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

A six heures l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures trente.

Sept heures trente.

Le Sénat reprend sa séance.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Douanes", il est

Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa troisième lecture demain.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 19 septembre 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour vendredi, le 19 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelqu'argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour vendredi, le 19 septembre 1930

No 1.

18 septembre—Troisième lecture Bill 3 intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes".—(L'honorable sénateur Robertson).

No 9

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Vendredi, 19 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Forke,	L'Espérance,	Riley,
Barnard,	Foster	Lessard,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Lewis,	Robinson,
Béique,	Foster (St. John),	Logan,	Ross,
Béland,	Gillis,	MacArthur,	Schaffner,
Belcourt,	Girroir,	Martin,	Sinclair,
Bénard,	Gordon,	McCormick,	Smith,
Black,	Graham,	McDonald,	Spence,
Blondin,	Green,	McGuire,	Stanfield,
Bourque,	Griesbach,	McLean,	Tanner,
Buchanan,	Hardy,	McMeans,	Taylor,
Bureau,	Harmer,	Michener,	Tessier,
Calder,	Hatfield,	Molloy,	Tobin,
Casgrain,	Haydon,	Murdock,	Todd,
Copp,	Horsey,	Paradis,	Turgeon,
Crowe,	Hughes,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	King,	Planta,	Webster,
Daniel,	Lacasse,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly,	Laird,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Legris,	Prévost,	Wilson
Fisher,	Lemieux,	Rankin,	(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Suivant l'Ordre du Jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le bill (3) intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", soit maintenant lu pour la troisième fois.

Après débat,

Ledit bill est lu pour la troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Que le Sénat, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, restera ajourné jusqu'à demain à trois heures de l'après-midi.

Le Sénat s'ajourne.

AFFAIRES DE ROUTINE

Samedi, 20 septembre 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour samedi, le 20 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelqu'argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour samedi, le 20 septembre 1930

No 10

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

 Samedi, 20 septembre, 1930

Trois heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth (sir Allen),	Fisher,	L'Espérance,	Rankin,
Barnard,	Forke,	Lessard,	Riley,
Beaubien,	Foster	Lewis,	Robertson,
Béique,	(sir George),	Little,	Robinson,
Béland,	Foster (St. John),	Logan,	Ross,
Belcourt,	Gillis,	MacArthur,	Schaffner,
Bénard,	Gordon,	Martin,	Sinclair,
Black,	Graham,	McCormick,	Smith,
Blondin,	Green,	McDonald,	Spence,
Bourque,	Griesbach,	McGuire,	Stanfield,
Buchanan,	Hardy,	McLean,	Tanner,
Bureau,	Harmer,	McMeans,	Taylor,
Calder,	Hatfield,	Michener,	Tessier,
Casgrain,	Haydon,	Molloy,	Tobin,
Copp,	Horsey,	Murdock,	Todd,
Crowe,	Hughes,	Paradis,	Turgeon,
Dandurand,	King,	Parent,	Turriff,
Daniel,	Lacasse,	Planta,	Webster,
Donnelly,	Laird,	Poirier,	White (Pembroke),
Farrell,	Legris,	Pope,	Willoughby,
	Lemieux,	Prévost,	Wilson (Rockcliffe).

AFFAIRES DE ROUTINE

Lundi, 22 septembre 1930

Présentation des requêtes. Lectures des requêtes.

Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATION

Pour lundi, le 22 septembre 1930

No 1.

Par l'honorable sénateur Casgrain:

11 septembre—Qu'il appellera l'attention du Sénat sur l'augmentation de la dépense par le Canada pour sa part prise comme membre de la Ligue des Nations, et qu'il demandera quel est le montant total dépensé à date par le Canada pour toute fin quelconque en rapport avec ladite Ligue, et aussi si le Canada a reçu quelque argent en retour de ces dépenses, et si oui combien?

ORDRE DU JOUR

Pour lundi, le 22 septembre 1930

No 11

PROCÈS-VERBAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Lundi, 22 septembre, 1930

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable P. E. BLONDIN, Président

Les membres présents sont:—

Les honorables sénateurs

Aylesworth	Fisher,	L'Espérance,	Rankin,
(sir Allen),	Forke,	Lessard,	Riley,
Barnard,	Foster	Lewis,	Robertson,
Beaubien,	(sir George),	Little,	Robinson,
Béique,	Foster (St John),	Logan,	Ross,
Béland,	Gillis,	MacArthur,	Schaffner,
Belcourt,	Gordon,	Martin,	Sinclair,
Bénard,	Graham,	McCormick,	Smith,
Black,	Green,	McDougald,	Spence,
Blondin,	Griesbach,	McGuire,	Stanfield,
Bourque,	Hardy,	McLean,	Tanner,
Buchanan,	Harmer,	McMeans,	Taylor,
Bureau,	Hatfield,	Michener,	Tessier,
Calder,	Haydon,	Molloy,	Tobin,
Casgrain,	Horsey,	Murdock,	Todd,
Copp,	Hughes,	Paradis,	Turgeon,
Crowe,	King,	Parent,	Turriff,
Dandurand,	Lacasse,	Planta,	Webster,
Daniel,	Laird,	Poirier,	White (Pembroke),
Donnelly,	Legris,	Pope,	Willoughby,
Farrell,	Lemieux,	Prévost,	Wilson
			(Rockcliffe).

PRIÈRES.

Avec la permission du Sénat et sur motion de l'honorable sénateur Wiloughby, appuyé par le très honorable sénateur Graham, il est résolu:—

Que le contrat passé par le comité mixte du Restaurant, avec les chemins de fer nationaux du Canada, et approuvé par cette Chambre le six juin 1929, et par lequel lesdits chemins de fer prenaient la direction de l'administration du restaurant du Parlement et de la cafétéria, pour la durée d'une année et pour la somme de \$15,000,00, soit résilié et que la direction desdits restaurant et cafétéria, soit de nouveau assumée par le comité mixte du Restaurant.

L'honorable Président présente au Sénat

Un rapport du greffier du Sénat concernant le cens foncier des sénateurs.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER,

OTTAWA, 22 septembre 1930.

MONSIEUR,—En conformité de la Règle 105 du Sénat, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, une liste des noms des membres du Sénat qui ont signé la déclaration de cens foncier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

L'hon. P. E. BLONDIN, C.P.,
Président du Sénat.

Les honorables sénateurs

- | | | | |
|---------------|----------------|--------------------|----------------|
| 1. Aylesworth | 10. Bourque, | 21. Farrell, | 30. Graham, |
| (sir Allen), | 11. Buchanan, | 22. Fisher, | 31. Green, |
| 2. Barnard, | 12. Bureau, | 23. Forke, | 32. Griesbach, |
| 3. Beaubien, | 13. Calder, | 24. Foster (Alma), | 33. Hardy, |
| 4. Béique, | 14. Casgrain, | 25. Foster | 34. Harmer, |
| 5. Béland, | 15. Copp, | (sir George), | 35. Hatfield, |
| 6. Belcourt, | 16. Crowe, | 26. Foster | 36. Haydon, |
| 7. Bénard, | 17. Curry, | (St. John), | 37. Horsey, |
| 8. Black, | 18. Dandurand, | 27. Gillis, | 38. Hughes, |
| 9. Blondin | 19. Daniel, | 28. Girroir, | 39. Lacasse, |
| (Président), | 20. Donnelly, | 29. Gordon, | 40. Laird, |

41. Legris,	53. McLennan,	65. Riley,	77. Todd,
42. L'Espérance,	54. McMeans,	66. Robertson,	78. Turgeon,
43. Lessard,	55. Michener,	67. Robinson,	79. Turriff,
44. Lewis,	56. Molloy,	68. Ross,	80. Webster,
45. Little,	57. Murdock,	69. Schaffner,	81. White
46. MacArthur,	58. Murphy,	70. Sharpe,	(Pembroke),
47. Macdonell,	59. Paradis,	71. Smith,	82. Willoughby,
48. Martin,	60. Planta,	72. Spence,	83. Wilson (Sorel),
49. McCormick,	61. Poirier,	73. Stanfield,	84. Wilson
50. McDonald,	62. Pope,	74. Tanner,	(Rockcliffe),
51. McGuire,	63. Rankin,	75. Taylor,	85. Logan.
52. McLean,	64. Raymond,	76. Tessier,	

A. E. BLOUNT,
Greffier du Sénat.

Ordonné: Que ladite liste soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable Président présente au Sénat le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général sous son seing manuel:—

WELLINGTON.

Honorables membres du Sénat,

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, le 19 septembre 1930.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (4) intitulé: "Loi modifiant le tarif des douanes", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est,

Avec la permission du Sénat,

Lu pour les deuxième et troisième fois.

Etant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,

Elle est résolue dans l'affirmative.

Ordonné: Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et l'informe que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Ladite communication est lue par l'honorable Président, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL, CANADA

OTTAWA, 22 septembre 1930.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui à quatre heures trente du soir en vue de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône.

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Le greffier lit comme suit les titres des bills à être sanctionnés:—

Loi modifiant la Loi des douanes.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

“Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills.”

Alors l'honorable président de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:—

Les Communes du Canada ont voté certaines sommes d'argent pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses concernant des secours pour remédier au chômage.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

“Loi allouant des secours pour remédier au chômage.”

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

Le greffier ayant lu le titre dudit bill,

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du dix-septième Parlement du Canada par le discours suivant:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie de la prompte attention que vous avez accordée aux mesures qui vous ont été présentées et que l'on a jugé nécessaires pour remédier au chômage au Canada. J'ai le vif espoir et la ferme conviction qu'elles produiront les résultats qui ont motivé leur adoption.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

En vous libérant des travaux pour lesquels vous avez été convoqués, je prie la divine Providence d'accorder sa protection au peuple canadien.

L'honorable président du Sénat dit alors:—

Honorables membres du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce Parlement soit prorogé jusqu'au samedi, le premier jour de novembre prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'au samedi, le premier jour de novembre prochain.





